



© Philipp Katzenberger / Unsplash

Actuellement, le DEP n'est pas suffisamment attractif, ni pour la population ni pour les professionnels de la santé.

Mauvais timing pour la campagne de sensibilisation

DEP Le 30 juin 2023, l'OFSP planifie de lancer une campagne de sensibilisation au DEP. Dans un premier temps, elle s'adressera aux professionnels de la santé, avant le démarrage de la campagne destinée à la population début 2024. La FMH préfère se concentrer sur le développement du DEP.



Alexander Zimmer
Dr méd., membre du
Comité central et respon-
sable du département
Numérisation / eHealth

La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) est entrée en vigueur en 2017. Comme elle le stipule, les hôpitaux avaient jusqu'en 2020 pour rejoindre une communauté (de référence) certifiée. Pour les maternités et les EMS, ce délai courait jusqu'en 2022. Les patients et les fournisseurs de prestations ambulatoires pouvaient choisir de participer ou non au DEP (en vertu de son caractère doublement facultatif).

Entre-temps, le Parlement a partiellement supprimé ce caractère facultatif (18.047 modi-

fication de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, admission des fournisseurs de prestations): depuis le 1^{er} janvier 2022, les médecins qui demandent une nouvelle admission à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) doivent s'affilier à une communauté (de référence) certifiée, conformément à l'article 11, lettre a, de la LDEP. Puis, avec l'adoption en mars 2021 de la motion 19.3955 de la Commission de la santé du Conseil national «Un dossier électronique du patient pour tous les professionnels de la santé impliqués dans le

processus de traitement», le Conseil fédéral a été chargé de supprimer totalement le caractère facultatif dont bénéficiaient les médecins exerçant en ambulatoire.

Intérêt en diminution

La population peut désormais ouvrir un DEP dans la plupart des cantons.

À ce jour, seules 18 000 personnes environ (= 0,2% de la population) l'ont fait et un peu plus de 40% des hôpitaux, tenus par la LAMAL de participer au DEP, y sont pour l'instant raccordés.

Selon le Baromètre suisse de la cybersanté, la population est de moins en moins disposée à ouvrir un DEP. En 2023 [1], le taux de personnes indiquant vouloir en ouvrir et en utiliser un est descendu à 39%, contre 55% en 2022. En outre, l'adhésion des professionnels de la santé au DEP n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. Seuls 20% des hôpitaux le considèrent encore comme une bonne ou une très bonne chose. Il est approuvé par les EMS à hauteur de 40%.

D'après le baromètre, plus le DEP se concrétise, plus les attentes à son encontre sont en demi-teinte.

Quid de la transformation numérique?

Manifestement, le produit ne donne pas entière satisfaction. De manière un peu méprisante, on pourrait dire que le DEP, dans sa conception actuelle, est un «rossignol». Selon le Larousse [2], un rossignol est une marchandise défraîchie ou démodée. En effet, le commun des mortels sait que le rossignol est un oiseau qui se perche en hauteur et c'est justement l'endroit où l'on a tendance à stocker les invendus dans les boutiques avant de trouver un hypothétique client. La vente des «rossignols» se fait généralement avec des réductions de prix importantes. Toute entreprise lançant sur le marché un produit qui ne rencontre pas de succès auprès des consommateurs doit en rechercher les causes. Comment rendre le produit plus attrayant pour susciter l'achat? Telle est la question centrale à laquelle il faut tenter de répondre et, sur le principe, qu'il faudrait également poser pour le DEP: comment le rendre suffisamment attractif pour qu'il présente des avantages identifiables tant pour la population que pour les professionnels de la santé? Il doit améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients tout en réduisant la charge administrative des professionnels de la santé. Car ce que les médecins souhaitent est de pouvoir se concentrer sur leurs patients pendant leur temps de travail et de ne pas perdre trop de temps dans les tâches administratives.

Le DEP, dans sa forme actuelle, n'est autre qu'un dépôt statique de données de patients et de documents de santé au format PDF, en mode sécurisé. C'est insuffisant pour l'élaboration de solutions de haute qualité, efficaces et durables, destinées aux patientes et patients. De plus, il n'est pas garanti que l'on puisse intégrer en profondeur le DEP dans les systèmes informatiques des cliniques et des cabinets médicaux. Les fournisseurs de prestations doivent donc saisir les données plusieurs fois. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, un raccordement au DEP représente pour eux une charge administrative élevée du fait de ce doublon, avec un bénéfice supplémentaire à peine perceptible au niveau de la qualité et de la sécurité des traitements.

Le DEP doit améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients tout en réduisant la charge administrative.

Concentration sur le développement

La FMH s'engage depuis des années en faveur d'un DEP porteur de bénéfices. L'objectif est qu'il soutienne l'échange d'informations entre tous les groupes professionnels impliqués dans le processus de traitement, tout en restant facile d'utilisation. Les associations nationales de professionnels de la santé et la FMH se sont donc unies pour créer le Groupe de travail interprofessionnel sur la cybersanté (GTIP eHealth) [3]. Le GTIP a émis des recommandations sur la standardisation des contenus du DEP et les a transmises à l'OFSP publique et aux organes compétents des cantons. Ces rapports couvrent les domaines suivants: cybermédication, rapports de transition électroniques et listes électroniques d'allergies et intolérances. Ils doivent servir de base à une communication en ligne adaptée à la pratique.

La FMH s'engage aux côtés d'autres fournisseurs de prestations et des fournisseurs de technologies pour que la numérisation apporte des avantages réels (Allianz für digitale Transformation im Gesundheitswesen, une alliance dédiée à la transformation numérique dans le système de santé) [4]. Par ailleurs, la FMH est membre fondateur d'AD Swiss SA, conjointement avec la Caisse des médecins et Health Info Net SA (HIN) [5]. AD Swiss est une communauté au sens de la LDEP. En tant qu'entreprise appartenant aux médecins, elle offre la possibilité à tous les professionnels et institutions de santé de rejoindre le dossier électronique du patient.

Au-delà de fournir l'accès au dossier du patient, elle met l'accent sur le développement de services numériques à valeur ajoutée pour les patients, comme l'ordonnance électronique [6] ou les applications de soutien au traitement des maladies chroniques.

Espoirs fondés dans la révision

La transformation numérique dans le domaine de la santé pourra être considérée comme un succès lorsque nous obtiendrons une amélioration de la qualité des soins couplée à celle des processus de traitement. Pour ancrer le DEP dans l'esprit de la population et des professionnels de la santé, il faut le rendre plus attrayant. Ce n'est qu'à cette condition que le «rossignol» pourra devenir un best-seller!

Pour ce faire, une révision complète de la LDEP est nécessaire. Elle a déjà débuté. La consultation sur la première tranche de financement transitoire s'est achevée récemment et le 30 juin 2023, la structure de la future LDEP devrait être mise en consultation. Dans l'idéal, cette deuxième tranche contiendra des éléments porteurs d'avantages pour les médecins et les patients, gages de succès supplémentaire pour le produit. La FMH a rédigé une prise de position sur le DEP [7].

Pas de participation à la campagne

Au moment où la révision de la LDEP est mise en consultation, l'OFSP lance une campagne nationale de sensibilisation au DEP. Quel est finalement le produit à promouvoir? Le DEP dans sa conception actuelle qui n'apporte aucun bénéfice significatif pour les patients et les médecins ambulatoires? Ou s'agit-il de promouvoir aujourd'hui déjà à grands renforts de moyens un produit qui, espérons-le, apportera une valeur ajoutée après l'entrée en vigueur de la révision de la LDEP, c'est-à-dire aux alentours de 2028?

C'est pourquoi la FMH renonce pour l'instant à participer activement à la campagne de sensibilisation de la Confédération, afin de se concentrer entièrement sur le développement d'un DEP porteur de bénéfices [8].



Références

À consulter sous www.bullmed.ch ou via code QR